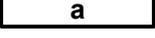
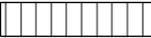
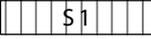
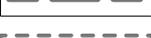
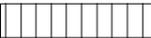
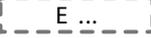
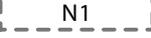


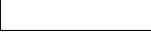
Commune municipale de *Régulix*

Légende type du plan de zones

[Jaune]		Zone d'habitation H2
[Orange]		Zone d'habitation H3
[Rouge]		Zone d'habitation H4
[Nuance de rose/violet]		Zone mixte M A2
[Nuance de rose/violet]		Zone mixte M A3
[Nuance de rose/violet]		Zone mixte M A4
[Nuance de rose/violet]		Zone mixte M B2
[Nuance de rose/violet]		Zone mixte M B3
[Nuance de rose/violet]		Zone mixte M B4
[Nuance de bleu]		Zone d'activités A2
[Nuance de bleu]		Zone d'activités A3
[Nuance de bleu]		Zone d'activités A4
[Nuance de gris]	 1	Zones affectées à des besoins publics ZBP 1 à 99
[Nuance de gris]	 1	Zones destinées aux installations de sport et de loisirs ZSL 1 à 99
[Nuance de gris]		Zone destinée aux constructions et installations sur le domaine ferroviaire ZCF
[Nuance de vert]		Zone de verdure ZV
[Rose]		Zone hôtelière HT
[Nuance de vert]		Zone de fermes ZF
[Incolore ou couleur selon la situation]		Zone agricole ZA
[Nuance de vert]		Zone d'agriculture intensive "A" / "B" ZAI A / ZAI B
[Nuance de brun]		Zone viticole ZVIT
[Nuance de brun]		Zone de hameau
[Noir]	 A	Zones à planification obligatoire ZPO "A" à "Z"
[Noir]	 a	Zones régies par des prescriptions spéciales "a" à "z"

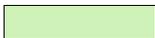
[Couleur selon la situation]		Périmètres de protection des sites
[Couleur selon la situation]		Périmètres de conservation des structures S1 à S9
[Rouge]		Monument historique digne de protection (s'il ne figure pas dans le plan indicatif en tant qu'élément contraignant pour les autorités)
[Bleu]		Monument historique digne de conservation (s'il ne figure pas dans le plan indicatif en tant qu'élément contraignant pour les autorités)
[Rouge]		Ensemble bâti inventorié (s'il ne figure pas dans le plan indicatif en tant qu'élément contraignant pour les autorités)
[Couleur selon la situation]		Objet culturel digne de protection
[Nuance de rouge]		Voie de communication historique avec beaucoup de substance et avec substance (si elle ne figure pas dans le plan indicatif)
[Nuance de jaune]		Chemin pour piétons ou de randonnée pédestre communal (s'il ne figure pas dans un plan directeur en tant qu'élément contraignant pour les autorités)
[Couleur selon la situation]		Périmètre de protection archéologique
[Point vert]		Arbre isolé protégé
[Points verts]		Allée, groupe ou rangée d'arbres protégés
[Petits points verts]		Verger protégé d'arbres à haute tige
[Couleur selon la situation]		Cours d'eau de valeur culturelle
[Couleur selon la situation]		Périmètre de conservation du paysage
[Couleur selon la situation]		Périmètre de protection du paysage
[Couleur selon la situation]		Espaces vitaux (biotopes) E1
[Couleur selon la situation]		Objet botanique protégé
[Couleur selon la situation]		Objet géologique protégé
[Couleur selon la situation]		Réserves naturelles communales (RNC) 1 à 9
[Hachure rouge]		Zone de danger, danger considérable
[Hachure bleue]		Zone de danger, danger moyen
[Hachure jaune]		Zone de danger, danger faible
[Hachure jaune]		Zone de danger, danger résiduel (optionnelle)
[Hachure brune]		Indication d'un danger, degré de danger indéterminé
[Couleur selon la situation]		Réseau de distribution de chaleur à distance / de froid à distance
[Couleur selon la situation]		Périmètre où des sources d'énergies renouvelables sont prescrites
[Vert]		Limite de la forêt au sens de l'article 10, alinéa 2 LFo

A titre indicatif

[Sans couleur]		Aire publique de circulation
[Couleur selon la situation]		Forêt (état au xx.xx.20xx)
[Couleur selon la situation]		Limite de la forêt au sens de l'article 10, alinéa 2 LFo (existante)
[Couleur selon la situation]		Eaux
[Couleur selon la situation]		Limite communale

Commune municipale de *Régulix*

Légende type du plan indicatif

[Rouge]		Monument historique digne de protection selon le recensement architectural (<i>s'il ne figure pas dans le plan de zones en tant qu'élément contraignant pour les propriétaires fonciers</i>)
[Bleu]		Monument historique digne de conservation selon le recensement architectural (<i>s'il ne figure pas dans le plan de zones en tant qu'élément contraignant pour les propriétaires fonciers</i>)
[Noir]		Ensemble bâti inventorié
[Vert]		Objet mentionné en annexe selon le recensement architectural
[Rouge]		Ensemble bâti inventorié selon le recensement architectural (<i>s'il ne figure pas dans le plan de zones en tant qu'élément contraignant pour les propriétaires fonciers</i>)
[Couleur selon la situation]		Voie de communication historique avec beaucoup de substance et avec substance (si elle ne figure pas dans le plan de zones en tant qu'élément contraignant)
[Couleur selon la situation]		Chemin pour piétons et chemin de randonnée pédestre conformément au plan sectoriel cantonal du réseau des itinéraires de randonnée pédestre
[Couleur selon la situation]		Site archéologique ou lieu de découverte
[Couleur selon la situation]		Monument historique (canton/Confédération)
[Couleur selon la situation]		Objet culturel protégé (canton/Confédération)
[Couleur selon la situation]		Objet botanique protégé (canton/Confédération)
[Couleur selon la situation]		Objet géologique protégé (canton/Confédération)
[Couleur selon la situation]		Zone alluviale d'importance nationale (Confédération)
[Couleur selon la situation]		Marais d'importance nationale (Confédération)
[Couleur selon la situation]		Site de reproduction de batraciens d'importance nationale (Confédération)
[Vert]		Haie, bosquet (canton/Confédération)
[Vert]		Berges boisées, végétation des rives (Confédération)
[Couleur selon la situation]		Terrain sec (canton/Confédération)
[Couleur selon la situation]		Zone humide (canton/Confédération)
[Couleur selon la situation]		Réserve naturelle (canton)
[Surface bleue]		Plan d'eau
[Ligne bleue]		Cours d'eau à ciel ouvert
[Ligne bleue en traitillé]		Cours d'eau mis sous terre
[Couleur selon la situation]		Zones de protection des eaux souterraines (P ^{eaux}) 1 à 9
[Surface verte en pointillé]		Forêt (état au xx.xx.20xx)
[Couleur selon la situation]		Limite communale